

économie

L'ancienne laiterie de la Viette vendue

À Vouhé et Saint-Pardoux-Soutiers, les bâtiments de la laiterie, fermée depuis plus d'un an, vont revivre après leur cession à la société Les Fermes de Sophie.

Vendredi 25 novembre 2022, la laiterie de la Viette baissait le rideau et fermait définitivement un livre de 126 années de vie coopérative en Gâtine. Quatorze mois plus tard, l'espoir d'éviter de transformer ce fleuron local, à cheval sur les communes de Vouhé et de Saint-Pardoux-Soutiers et au bord duquel coule la Viette, en une friche industrielle est en passe de devenir une réalité : le site a été vendu vendredi 19 janvier, indique trois jours plus tard Florent de Monpezat, directeur des ressources humaines d'Eurial, la branche lait du groupe Agrial.

Il n'a pas souhaité communiquer le montant de la cession au profit de la société Les Fermes de Sophie, dont l'activité principale repose sur la culture, la production, la transformation et la distribution de produits agricoles et/ou d'élevage et notamment de fruits à pépins.

« La preuve que nos territoires ne sont pas si moribonds »

La signature devait avoir lieu vendredi 29 décembre 2023, mais elle a été reportée en janvier pour des questions administratives. Tous les recours avaient d'ores et déjà été examinés, et les droits de préemption épuisés et levés à l'automne par les municipalités de Vouhé et Saint-Pardoux-Soutiers.

Les Fermes de Sophie, que nous n'avons pas réussi à contacter, vont reprendre l'intégralité de l'emprise foncière, là où Eurial estimait, début 2022, au mo-



La Viette a arrêté sa production le vendredi 25 novembre 2022. (Photo NR)

ment de l'annonce de la fermeture de la laiterie de la Viette, que deux millions d'euros devraient être mobilisés pour une remise aux normes.

Interrogations sur les futures activités

C'est encore le flou sur le profil des futures activités qui s'installeront sur cet espace prochainement mis à la location par la société Les Fermes de Sophie, créée le 15 janvier 2020, basée à Châtillon-sur-Seine en Côte-d'Or et dirigée par le fonds d'investissement Grand Louvre capital, domicilié dans le 16^e arrondissement à Paris.

Les élus directement concernés par l'avenir de l'ancienne laiterie – Johann Baranger et Dominique Méen, respectivement maires de Saint-Pardoux-Soutiers et de Vouhé, et Francine Chausseray, première vice-présidente à la communauté de communes du Val de Gâtine en charge de l'économie –

l'avouent tour à tour : peu d'informations leur sont parvenues ces derniers mois. Mais tous parlent d'une « bonne nouvelle » à propos de cette vente et espèrent maintenant du concret et en savoir davantage sur le devenir du site.

« Je serais content si des entreprises s'installent, c'est la preuve que nos territoires ne sont pas si moribonds, sourit Johann Baranger à Saint-Pardoux-Soutiers. Avoir une friche sur sa commune, ce n'est pas gratifiant, aussi bien visuellement qu'économiquement. » Gratifiant, le mot qu'il emploie aussi pour rappeler les bons souvenirs d'antan de la laiterie de la Viette, « une production locale qui faisait vivre une agriculture locale. Elle avait un vrai rapport avec la population, les anciens la regardent avec des yeux d'amoureux. » Johann Baranger émet toutefois un « souhait personnel : que les futures activités soient en adéquation avec l'environnement et sur la

dynamique du projet de Parc naturel régional (PNR) » de Gâtine poitevine, auquel il est attaché.

« Si ça peut attirer une petite activité économique sur le Val de Gâtine, c'est une bonne chose et c'est tout ce qu'on souhaite », prolonge Dominique Méen, maire de Vouhé. « On échappe à une friche industrielle, c'est positif, estime Francine Chausseray, qui souligne l'important rôle de coordination joué par la sous-préfecture de Parthenay dans ce dossier. Plusieurs réunions ont eu lieu avec Agrial pour montrer notre détermination à ce que ça ne reste pas une friche, et on a été entendu. En plus, avec la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), on ne pourra plus faire grand-chose au-delà de l'existant, donc c'est une belle opportunité tout près de la 3 voies et proches des zones d'activités de Saint-Pardoux-Soutiers. »

Sébastien Acker
et Maxime Chataigner